

FEDERATION LUXEMBOURGEOISE DE TIR AUX ARMES SPORTIVES



Association sans but lucratif – Fondée en 1953 – Affiliée au C.O.S.L., à l'I.S.S.F. et à la F.I.T.A.S.C.

Adresse : 3, Rte. d'Arlon – L-8009 STRASSEN

Téléphone : +352 - 40 62 62 Télécopieur : + 352 - 40 55 66

E-Mail : fltass@fltass.lu

COMMISSION TECHNIQUE PISTOLET

CHALLENGES CTP 2019

A. Pistolet libre, pistolet tir rapide, pistolet feu central :

- Les challenges pi.libre/tir rapide et feu central sont disputés en 6 manches aux dates prévues au calendrier.
- Les tirs se dérouleront d'après le règlement ISSF.
- Pour le classement général final seront pris en compte les 4 meilleurs résultats de chaque participant.
- Des médailles et des diplômes seront attribués aux trois premiers du classement général final. Une médaille et un diplôme seront également attribués au meilleur Junior, Senior 2 et Senior 3.

B. Pistolet standard :

- Le challenge pistolet standard est disputé en 6 manches aux dates prévues au calendrier.
- Les tirs se dérouleront d'après le règlement ISSF.
- Pour le classement général final seront pris en compte les 4 meilleurs résultats de chaque participant.
- Pour le classement journalier par équipes les 3 meilleurs tireurs de chaque club participant seront pris en considération.
- Le classement général final des équipes est obtenu par l'addition des 6 résultats journaliers de l'équipe respective. Un diplôme sera attribué aux trois premières équipes.
- Des médailles et des diplômes seront attribués aux trois premiers du classement général final. Une médaille et un diplôme seront également attribués au meilleur Junior, Senior 2 et Senior 3.

C. Pistolet/Revolver gros calibre:

- Le challenge pi/rev. gros calibre est disputé en 6 manches aux dates prévues au calendrier.
- Les tirs se dérouleront d'après les règlements ad hoc, publié par la CTP.
- Des classements individuels et par équipes séparés Pistolet/Revolver seront établis.
- Pour les classements individuels finals, la moyenne obtenue par les 4 meilleurs résultats de chaque participant sera mise en compte.
- Pour le classement journalier par équipes, les 3 meilleurs tireurs de chaque club participant, de chaque type d'arme seront pris en compte.
- Le classement général final des équipes est obtenu par l'addition des 6 résultats journaliers de l'équipe respective. Un diplôme sera attribué aux trois premières équipes.
- Des médailles seront attribuées aux trois premiers des classements individuels généraux finals. Une médaille et un diplôme seront également attribués au meilleur Senior 2 et Senior 3.

D. Police Pistol 1:

- Le challenge PP1 est disputé en 6 manches aux dates prévues au calendrier.
- Les tirs se dérouleront d'après les règlements ad hoc, publié par la CTP.
- Des classements individuels et par équipes séparés Pistolet/Revolver seront établis. Un classement individuel « Open » sera également établi.
- Pour les classements individuels finals les 4 meilleurs résultats journaliers de chaque participant seront mis en compte.
- Pour le classement journalier par équipes, les 3 meilleurs tireurs de chaque club participant de chaque type d'arme seront pris en compte.

FEDERATION LUXEMBOURGEOISE DE TIR AUX ARMES SPORTIVES



Association sans but lucratif – Fondée en 1953 – Affiliée au C.O.S.L., à l'I.S.S.F. et à la F.I.T.A.S.C.

Adresse : 3, Rte. d'Arlon – L-8009 STRASSEN

Téléphone : +352 - 40 62 62 Télécopieur : + 352 - 40 55 66

E-Mail : fltass@fltass.lu

- Le classement général final des équipes est obtenu par l'addition des 6 résultats journaliers de l'équipe respective. Un diplôme sera attribué aux trois premières équipes.
- Des médailles seront attribuées aux trois premiers des classements généraux finals. Une médaille et un diplôme seront également attribués au meilleur Senior 2 et Senior 3.

N.B. Communication des résultats.

Les résultats des CHALLENGES sont à communiquer directement après la rencontre, mais au plus tard pour 12.00 heures le lendemain de la rencontre, au responsable challenges CTP **par E-mail ou Fax** du formulaire officiel ou à défaut par téléphone. Le formulaire officiel est à introduire endéans les huit jours de la date fixée au calendrier par voie postale à l'adresse suivante :

Mil MANDERSCHEID

105, rue de Dudelange

L-3631 Kayl

Fax : 2652 2847

E-mail : bigmil@pt.lu

Pour ampliation

Jeff Wagner

Président